



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 9 juillet 2025 à 18 heures

Vidéoconférence

Présents :

- Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur représenté par :
Jean-Pierre Delchef (représentant permanent), Président
Pascal Henry
- Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur représenté par
Jan Van Lantschoot (représentant permanent)
Kris Fels
- Stefan Garaleas, secrétaire-général

Invités permanents : Koen Umans (CEO Basketbal Vlaanderen)
Pierre Thomas (Directeur général AWBB)

Excusé : Marc Marnette

1. Introduction

M. Delchef souhaite la bienvenue à Mme Van Doren au sein du Conseil d'administration, suite à la modification des statuts qui prévoit la présence d'au moins deux dames en son sein. L'AWBB poursuit ses démarches afin de nommer un nouveau membre d'ici fin août/début septembre.

Il félicite également, au nom du conseil d'administration, les joueuses et le staff des Belgian Cats pour leur titre européen. Il indique que, en tant que fédération, nous recevons des félicitations de toute part.

2. TDW2

- La note contenant les principes relatifs à la création de la TDW2 est confirmée. Une modification mineure a été apportée concernant l'âge des joueuses des équipes B. M. Fels souhaite ajouter que des conditions sportives qualitatives pourront également être intégrées ultérieurement. M. Delchef le précisera dans la note. M. Van Lantschoot met en garde sur le nombre d'équipes B qui pourrait encore augmenter. M. Henry précise que, maintenant que la note est acceptée, elle doit être clairement communiquée aux clubs sous forme de décision, les principes n'étant plus sujets à discussion. Ceux-ci devront ensuite être transposés en dispositions dans le livre de compétition, si nécessaire sous la forme d'avenant pour la saison 2025-2026. M. Garaleas traduira le document final en néerlandais afin qu'il puisse être envoyé aux clubs au plus tard le 16 juillet.
- Etat des lieux du dossier de manager du développement du basket féminin : Le profil est prêt et sera soumis une dernière fois au conseil d'administrateur par MM. Umans et Thomas. Il a été décidé de le mettre également à la disposition des clubs, en leur demandant de proposer des candidats. M. Henry déclare que cette personne devra être nommée et gérée par le conseil d'administration. M. Gesquière abonde dans le même sens. « Nous avons l'opportunité de nommer une personne qui travaille au niveau national et qui possède une bonne approche des clubs. » M. Van Lantschoot ajoute que le budget doit être fixé et tout comme l'origine des moyens qui devra être identifiée. M. Garaleas ajoute que le taux d'occupation d'emploi doit également être déterminé.

3. Compétition TDW1 – TDM 25-26

M. Delchef souhaite informer les clubs avant le début de la saison. M. Gesquière mentionne que la promotion et la relégation sont prévues dans le livre de compétition. Qu'en est-il de la formule des play-offs ? M. Fels soutient que les finalistes des play-offs doivent être tenus d'accéder à l'échelon supérieur. M. Delchef souhaite que les principes soient clarifiés rapidement et rappelle les éléments de sa proposition. MM. Umans et Thomas sont invités à élaborer une proposition concernant la formule des play-offs en TDM2, en consultation avec le département compétition, d'ici octobre.

4. Indemnité des membres de la commission de licences

Le CdA débat de l'indemnité des membres de la commission des licences et en approuve les montants et les modalités.

5.Arbitrage

5.1 Classement, promotion et rétrogradation

Le CdA débat des aspects de la promotion et de la rétrogradation des arbitres. M. Henry demande que l'on accorde également une attention particulière à la relation entre la PBL et le NDR, et plus particulièrement au respect du classement des arbitres de TDM1. M. Thomas précise que ce point est également couvert par la convention qui est actuellement en discussion. Cette convention inclura également la cellule de concertation stratégique pour l'arbitrage.

Le CdA prend la décision suivante.

A la condition expresse qu'à l'avenir, c'est-à-dire à partir de la saison 26-27, une seule et unique proposition portant sur le classement des arbitres appelés à officier dans les divisions nationales soit présentée par le NDR, étant entendu que la fixation du nombre d'arbitres promus et de ceux mis à disposition des fédérations régionales soit préalablement motivé, il est décidé que :

Compte tenu du contingent actuel d'arbitres nationaux (57) et du nombre de matchs à arbitrer (27 : 7 TDM1, 14 TDM2 et 6 TDW1) par week-end :

- Les arbitres classés aux 3 dernières places du classement 24-25 établi par le NDR sont mis à disposition de leur fédération respective ;
- Les 4 arbitres régionaux proposés par BasketVlaanderen sont promus arbitres nationaux ;
- Les 4 arbitres régionaux proposés par l'AWBB sont promus arbitres nationaux ;
- Il appartient au NDR de répartir équitablement les matches nationaux à arbitrer entre les 8 arbitres promus;
- Il appartient au département arbitrage de BVL et de l'AWBB, chacun pour ce qui lui concerne, d'utiliser au plus haut niveau régional, en tant qu'arbitres, ces nouveaux arbitres nationaux s'ils ne sont pas désignés au niveau national.

5.2 Composition du NDR

Le CdA est déçu de la proposition soumise et estime que les commentaires formulés lors de la précédente réunion en présence du président du NDR n'ont pas été pris en compte. Le CdA ne se

prononce pas sur la proposition du président du NDR et souhaite qu'une réunion de travail ait lieu en août avec le CdA et tous les membres du NDR, afin de mettre tous les points sur la table. M. Delchef transmettra ce message.

6.BNT

6.1 Budget BNT 2025

Le management team fait le point verbalement sur l'état du budget. Le tableau des chiffres au 30 juin sera communiqué prochainement. M. Gesquière rappelle l'urgence d'avoir rapidement une situation comparative du budget et des dépenses effectuées.

6.2 Point sur les activités de la BNT

Vu le manque de temps, le management team ne parcourt que quelques points spécifiques.

Il s'agit notamment des assurances pour les joueurs et des options de couverture envisageables.

Un problème lié à l'organisation d'une conférence de presse pendant le Championnat d'Europe des Cats est abordé et les dispositions nécessaires seront prises pour éviter qu'une situation similaire ne se reproduise.

7.Convention PBL

La discussion des textes par MM. Umans et Thomas avec M. Van de Keere se poursuit. M. Gesquière insiste pour que le processus soit rapidement poursuivi et souhaite consulter le projet dès qu'il sera suffisamment avancé. L'accord doit être signé avant le début du compétition.

8. Dossier NCAA

M. Van Lantschoot demande que des démarches soient entamées dès maintenant pour envisager cette problématique. M. Garaleas renvoie à la documentation qu'il a distribuée par courriel, qui pourra être discutée lors d'une réunion d'information. L'intention est de créer un groupe de travail en collaboration avec la PBL afin d'examiner et de discuter de tous les aspects de cette question dans son ensemble. M. Garaleas indique également qu'un groupe de travail a été créé au sein de BNXT pour discuter de la question des jeunes talents quittant BNXT, en lien avec la thématique des grown players. Il sera présent dans ce groupe de travail sauf si d'autres candidats de la fédération souhaitent y participer.

La prochaine réunion est fixée au 21 août à 18h00 en vidéoconférence

Jean-Pierre Delchef

Président

Stefan Garaleas

Secrétaire-Général